

Image not found or type unknown



Recuperer la garde de ma fille

Par **fanny1604**, le **30/04/2008** à **10:47**

bonjour, rnje souhaiterais recuperer la garde d'une de mes filles agée de 12ans.Celle de 16ans n'y voit pas d'inconvénient.rnLA petite le souhaite également mais la mere s'y oppose, en allant devant le jaf , ai je une chance de recuperer ma fille ou pas?